



Contrat de location du Kiosque à histoires digital

Entre les soussignés

a) Prêteur :

Le Centre de littérature de jeunesse de Bruxelles

b) Emprunteur :

Institution :

Représentée par :

Contact :

Il est convenu ceci :

1. Le CLJBxl donne en location le matériel du _____ au _____.
2. Le matériel se compose d'un meuble en 2 parties (descriptif dans le manuel sur le www.cljbxl.be).
3. Le kiosque à histoires digital est emprunté gratuitement pour une période déterminée.
4. Le manuel d'utilisation est mis à disposition sur le site du CLJBxl - www.cljbxl.be
5. Garanties et exonération en matière de droits d'auteur:
L'asbl Le Foyer est propriétaire du concept déposé chez iDEPOT ainsi que du matériel numérique (enregistrements et activités). Ce matériel ne peut être reproduit ou distribué sans l'accord du propriétaire.
Le propriétaire déclare exonérer totalement le centre de prêt et les emprunteurs de toute responsabilité en cas d'action intentée contre eux par un tiers, pour infraction aux droits d'auteur ou tout autre droit intellectuel de ce tiers commise par le propriétaire.
6. Frais en cas de dommages:
 - a. Les dégâts causés lors du transport et/ou de l'utilisation sont payés par l'emprunteur en regard du montant des frais de réparation.
 - b. L'usure ou un problème technique non-causé par les emprunteurs sera pris en charge par le propriétaire.
7. La prise en charge, le transport et le retour se font au Centre de littérature de jeunesse de Bruxelles (8, rue du Frontispice – 1000 Bruxelles) : l'installation du matériel est totalement à charge de l'emprunteur et s'effectue sous sa responsabilité.
8. Dans le cas d'une diffusion (presse, document, web...), il faut indiquer le logo du Centre de Littérature de Jeunesse de Bruxelles.

Ce contrat a été établi à Bruxelles, le ____/____/_____.

Pour le CLJBxl (le prêteur),

Signature,

Pour l'emprunteur,

Signature,